5° circ.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

5e CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN

CHERS ELECTEURS, CHERES ELECTRICES,



Louis LE MONTAGNER



François LE CLAINCHE

A l'adresse des 10.317 d'entre vous qui m'ont accordé leurs suffrages dès le premier tour de scrutin, j'exprime ma plus profonde gratitude : ils m'ont permis d'être placé nettement en tête de tous les candidats modérés **et seulement à 1.700 voix de M. LE COUTALLER,** maire de Lorient, malgré la dispersion des suffrages entre 6 candidats anti-marxistes. Je vous en remercie bien vivement, non pas pour ma personne, mais pour les objectifs que je m'étais fixés dès le début de la campagne : **défendre notre idéal de Liberté et de progrès social,** qui m'a toujours animé, **faire échec au marxisme,** et rendre aux modérés la place qui doit être la leur, dans cet arrondissement.

Il aurait été souhaitable qu'une union se fasse au premier tour. Nous n'avons pu y aboutir, mais il est heureux qu'au second tour de ce scrutin, les autres candidats, modérés, faisant preuve de la plus **louable discipline,** se soient retirés de la compétition, me laissant seul en face de nos adversaires.

Je tiens, avant tout, à vous mettre en garde contre la campagne particulièrement violente qui sera faite, sans doute, dans les jours qui viennent. Je connais mes adversaires, et je sais qu'ils n'épargneront aucun moyen pour **tenter de discréditer auprès de vous,** ma candidature **particulièrement dangereuse pour eux.** Ils disposent pour ce faire de moyens puissants : souvenez-vous des exemplaires du « RAPPEL DU MORBIHAN » si généreusement distribués la semaine dernière dans toute la circonscription.

Un des arguments mis en relief dans cette feuille, par M. LE COUTALLER, est le suivant : Le maire de Lorient doit siéger à l'Assemblée Nationale !

Quelle présomption ! M. LE COUTALLER sera-t-il encore maire de Lorient aux prochaines élections municipales qui auront lieu au mois de mars ? Nous ne le croyons pas, et nous mettrons tout en œuvre pour que cela ne soit pas.

Les autres communes de la circonscription n'intéresseraient-elles M. LE COUTALLER que le jour des élections ?

Ne pensez-vous pas préférable au contraire, pour représenter efficacement cet arrondissement si particulier d'avoir un homme ayant une connaissance aussi complète que possible des problèmes de l'ensemble de la circonscription ?

Né à GUIDEL tout près de vous, et non à GOURIN, comme M. LE COUTALLER, je connais parfaitement les problèmes agricoles. Vivant à Lorient et y exerçant une profession commerciale depuis 20 ans, je sais quelles sont les préoccupations des Lorientais.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Conseiller Général de Pont-Scorff, il se trouve dans mon canton la 3e ville du Morbihan : LANESTER. M. Le Coutaller semble aussi ignorer cette importante agglomération. J'ai depuis longtemps de fréquents contacts avec tous les milieux de cette ville et **je connais particulièrement les problèmes du monde ouvrier.**

Comment enfin pourrais-je oublier **les marins, les pêcheurs** et **les ouvriers de l'arsenal** alors que les principales activités de la ville sont le port de pêche et l'arsenal militaire ?

Vous savez, enfin, que je n'ai jamais profité du « système », peut-on en dire autant de M. LE COUTALLER ? Vous avez encore présent à l'esprit la promptitude avec laquelle, à la suite de son échec aux dernières élections législatives, il s'employa à obtenir le cadeau d'un portefeuille de sous-secrétaire d'Etat spécialement créé pour lui ! !

Vous n'avez pas oublié non plus, comment, **plus préoccupé de son avenir personnel que des intérêts de sa ville,** il se fit désigner membre de l'Assemblée fantôme de l'Union Française ?

Tout cela est présent à notre mémoire et **je sais que vous ne voulez plus de ces spécialiste de la « combine »,** si nombreux et si florissants de la 4e République.

Dans toute la France les électeurs en ont déjà éliminé un certain nombre dès le premier tour, et non des moindres.

Vous ferez confiance, le dimanche 30 Novembre, à un homme nouveau, à un homme de chez vous, à un homme actif, à un homme ayant le sens du social.

A l'échelon de cet arrondissement, nous venons fort heureusement de réaliser ce que M. Roger DUCHET, pour le Centre des Indépendants, M. BIDAULT pour la Démocratie Chrétienne, et M. SOUSTELLE pour l'Union pour la Nouvelle République, ont fait sur le plan national.

Cette union, chers électeurs, chères électrices, vous la ferez dimanche, avec la même volonté de barrer la route aux partisans d'une idéologie néfaste à notre pays.

Vous donnerez vos voix à celui qui a contribué dans ce département à assurer le succès du Référendum et qui a reçu pour cela un témoignage de reconnaissance du Général de GAULLE.

Décidé à soutenir au Parlement son action, je suis décidé à défendre de toute mon énergie les intérêts de l'arrondissement, espérant que les mesures nécessaires seront prises rapidement pour qu'enfin nous connaissions une période **de paix intérieure, par la satisfaction de nos justes revendications et conformément à notre idéal chrétien.** A ce sujet je serai inflexible sur la question qui nous est chère : **la liberté de l'enseignement.**

S'abstenir serait impardonnable.

Votez libéral, social, national, en votant pour :

Louis LE MONTAGNER

Directeur Commercial à Lorient
Vice-Président de l'Association des Maires du Morbihan
Président du Syndicat d'Electrification de la Région de Plœmeur
Président du Syndicat d'adduction d'eau potable de la Région de Pont-Scorff
Membre de la Commission départementale de la Reconstruction
CONSEILLER GENERAL DE PONT-SCORFF
MAIRE DE GUIDEL
Ancien Combattant --- Croix du Combattant
Chevalier du Mérite Agricole

Remplaçant éventuel :

François LE CLAINCHE

Avocat au Barreau de Lorient

Présenté par le CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET PAYSANS

Imp. LA LIBERTE, Lorient